

SSTCOM – Novembre 2013

LE COMITÉ MIXTE SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

GLISSADES, FAUX PAS ET CHUTES

GLISSADES, FAUX PAS ET CHUTES

Glissades, faux pas et chutes : voilà la source de la majorité des accidents au travail causant une lésion personnelle. En effet, seuls les accidents de la route les dépassent à ce chapitre. Parmi les problèmes de santé que peuvent causer les glissades, les faux pas et les chutes, mentionnons les blessures à la tête et au dos, les os cassés et les coupures, les lacérations et les entorses.

Ce type d'accident demeure toujours en tête de liste quant au nombre de blessures personnelles, et il représente globalement 35 % des incidents déclarés par les conseils scolaires.

On « glisse » lorsqu'il n'y a pas suffisamment de traction ou de friction entre la chaussure et la surface sur laquelle on marche. On fait un « faux pas » lorsque le pied frappe un objet ou qu'il se pose de manière imprévue à un autre niveau, déséquilibrant la personne. Le plus souvent, on trébuche vers l'avant mais on glisse vers l'arrière. Trop déséquilibré, on « chute ».

Plusieurs situations peuvent mener à une glissade, à un faux pas ou à une chute, par exemple, des zones de glace ou d'humidité, des planchers gras ou polis, un bout de tapis ou de plancher mal fixé, des surfaces inégales, de l'encombrement, des cordons électriques et des tiroirs de bureau ou de classeur ouverts. En outre, des surfaces irrégulières comme le gravier, les dalles de plancher mal collées et les trottoirs dénivélés rendent le maintien de l'équilibre difficile. Les mesures de sécurité et les précautions d'ordre général préviennent la plupart des glissades, faux pas et chutes.

Différentes causes peuvent avoir provoqué la chute. Les bordures de trottoir, les stationnements en mauvaises conditions et les dénivèlements sur le gazon, etc. Bien qu'à partir de hauteur mineure, ces faux pas et chutes peuvent causer des blessures majeures et même critiques.

Pour plus de renseignements, communiquer avec l'agent de santé et sécurité de votre conseil scolaire.

FACTEURS CONTRIBUTIFS

- Surfaces humides ou glissantes
- Conditions météorologiques
- Éclairage insuffisant ou inadéquat
- Dénivèlements
- Monter ou descendre un escalier
- Problèmes d'entretien dans des zones de travail ou de circulation

PRÉVENTION

- ✓ Vous concentrer sur les dangers de glissade, de faux pas et de chute lors de vos inspections régulières de sécurité. Ajouter ces dangers à vos listes de contrôle d'inspection et former vos employés de façon à ce qu'ils les surveillent.
- ✓ Encourager le personnel à déclarer tout cas de planchers humides ou glissants et de marches d'escalier usées.
- ✓ Faire valoir le **Système de responsabilité interne** en responsabilisant chaque employé à l'égard de ses gestes. Par exemple, nettoyer soi-même tout déversement de breuvage.
- ✓ Examiner les déclarations d'accidents afin d'identifier les causes de glissade, de faux pas et de chute sans pour autant succomber à la facilité de tout attribuer au « manque d'attention ». Les directions d'école doivent plutôt se concentrer aux racines du problème, par exemple le mauvais choix de chaussures, la tendance « multitâche », l'entretien ménager et le manque d'ordre.
- ✓ La formation est incontournable afin de conscientiser les employés au sujet de risques de glissade, de faux pas et de chute.
- ✓ Des discussions régulières sur les dangers saisonniers constituent un atout pour sensibiliser le personnel.
- ✓ Il faut encourager le personnel à déclarer toutes les chutes, même mineures, car ce geste pourrait éviter une blessure subséquente plus sérieuse à un collègue.

POINTS À SURVEILLER

Généralités

- Garder le débris sur les planchers au strict minimum
- Là où c'est possible, utiliser des lieux de rangement
- S'assurer d'un éclairage adéquat et remplacer les ampoules brûlées promptement
- Être attentif aux changements saisonniers

Entretien ménager

- Nettoyer obligatoirement tous les déversements
- Déclarer les déversements sans tarder
- Remplacer les paillassons des entrées régulièrement
- Signaler au concierge, les tapis mal collés et endommagés et les planchers irréguliers
- Fermer les tiroirs des bureaux, classeurs et coffres à outils après usage
- Ramasser les objets par terre, par exemple un stylo ou un trombone

Marcher

- Porter des chaussures qui conviennent aux conditions et aux dangers
- Si possible, préférer les surfaces antidérapantes pour les planchers et les rampes et appliquer les cires et polis qui résistent au glissement
- Préférer également les surfaces antidérapantes pour les marches d'escalier
- Tenir la rampe dans l'escalier et éviter de monter ou descendre deux marches à la fois
- Anticiper les chutes et s'y préparer
- Regarder où vous allez afin de vérifier que le chemin est dégagé. Ne jamais marcher à reculons
- Bien signaler tout dénivèlement de plancher
- Bien dégager et sabler les trottoirs et escaliers extérieurs par temps de neige ou de glace
- Marcher — ne pas courir!